

Le Mans, 15/05/2017

## Chaque année, 50 millions d'euros sont investis dans les réseaux électriques par le Conseil départemental de la Sarthe et Enedis

Dans le cadre de la visite d'un chantier de modernisation du réseau électrique qui va améliorer la qualité d'alimentation en électricité des clients de la commune de VALENNES, Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental de la Sarthe et Jean-Jacques Jouanguy, directeur Enedis Sarthe présentent les investissements réalisés sur les réseaux électriques.

### ||||| Un chantier exemplaire à VALENNES

Ces travaux de modernisation de réseau électrique de Valennes nécessitent la construction de 10 km de réseau haute tension 20 000 volts en technique souterraine et le remplacement de 13 postes de distribution publique.

Les travaux Enedis ont débuté mi-février 2017 pour une durée d'environ **15 semaines**, sans incidence sur l'alimentation électrique des clients. Le premier secteur des travaux démarre proche de l'église de Valennes pour se diriger vers la Hulotterie, le Boulay, la Caboché, la Bouterie, la rivière et la Foucherie.

Le second secteur se situe proche de Montoisson, Barbégault, le Pressoir et la Petite Taupe situé sur la commune de Vibraye.

Fin 2017 début 2018, ce chantier se terminera par la dépose de **8,5 kilomètres de lignes aériennes 20 000 Volts et environ 100 poteaux**.

Les travaux d'enfouissement dont le Conseil départemental est maître d'ouvrage, ont déjà été réalisés en 4 tranches entre juillet 2014 et octobre 2016. Des opérations d'effacement se poursuivent dans le bourg en 2017 (rue de l'Eglise) et 2018 (rue du Haut Quartier).

L'ensemble de ces travaux d'effacement permettront de déposer 2,8 km de lignes aériennes, **71 poteaux électriques** et la reprise en souterrain de **121 branchements électriques**.

Tous ces travaux contribuent à l'amélioration de la qualité de distribution d'électricité sur la commune et participent à l'amélioration esthétique du territoire.

*Coût total du chantier pour Enedis : 635 000€*

*Coût total du chantier pour le Département : 640 000 € (564 400 € + 75 600 € commune de Valennes)*

## ||||| Des investissements soutenus et stables

A fin 2016, les 20 000 kms de réseaux électriques ont alimenté en électricité 312 000 clients Sarthois.

Pour accompagner le dynamisme de la Sarthe, moderniser et construire de nouveaux réseaux électriques, le Conseil départemental de la Sarthe et Enedis investissent en moyenne près de **50 millions d'euros chaque année**, dont 20 millions par le Département hors agglomération du Mans.

## ||||| Un réseau électrique performant qui s'adapte aux besoins des usagers.

Ces dernières années, nous constatons une augmentation importante des aléas climatiques qui ont provoqué de nombreux dégâts sur les réseaux électriques et entraîné la coupure d'alimentation en électricité de nombreux foyers.

La forte mobilisation des techniciens Enedis et entreprises partenaires a permis de rétablir la majorité des clients en 24 heures.

***En 2016, sur l'ensemble du territoire Sarthois, le réseau électrique a été disponible plus de 99,98% du temps.***

**Par ailleurs, les critères de qualité d'alimentation électrique sont largement respectés :**

- La tenue de tension concerne moins de 400 clients (0.1% pour un seuil de 3%).
- La continuité d'alimentation reste largement sous la barre réglementaire des 5%

***Le Conseil départemental de La Sarthe et Enedis travaillent en continu à l'amélioration de ces critères grâce à des investissements soutenus et coordonnés ainsi qu'une politique de maintenance préventive ambitieuse.***

En Sarthe,  
l'énergie est  
disponible  
**99,98%**  
de l'année !

### Le réseau électrique en Sarthe, c'est :

**312 000** clients

**19 900** km de réseau de distribution d'électricité

Une énergie disponible **99.98%** de l'année

**De nombreuses** entreprises partenaires sur le territoire de La Sarthe

*Le Département de la Sarthe a la compétence d'Autorité Organisatrice du service public de la Distribution Electrique sur le territoire de la Sarthe (excepté la ville du Mans).*

*Le Département est propriétaire des réseaux électriques dont l'exploitation est assurée par ERDF au titre d'un contrat de délégation de service public. Les droits et obligations de chacune des parties sont contractualisés dans ce contrat de concession signé le 15 janvier 1993 pour une durée de 30 ans.*

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi. Avec plus de 1 000 implantations sur tout le territoire, Enedis incarne aujourd'hui, comme ERDF hier, les valeurs de proximité, d'engagement, de professionnalisme et de solidarité qui fondent le lien de confiance entre les 39 000 salariés et les 35 millions de clients à travers toute la France.*